

## Information procédure signalement COVID

Écrit par Administrator

---

Chers parents,

Tout d'abord, nous espérons que la rentrée s'est bien passée pour votre enfant.

Vous trouverez ci-joint deux fiches d'informations à consulter qui émanent du Ministère de l'Éducation Nationale :

- Que faire si un élève est susceptible d'avoir la Covid 19 ? [CLIC](#)
- Que faire si un élève est un cas confirmé de Covid-19 ? [CLIC](#)

Nous vous rappelons qu'en cas de suspicion de Covid ou de cas confirmé, votre enfant doit absolument consulter un médecin et que vous devez respecter précisément les consignes définies par ce médecin et nous en faire part.

Nous restons extrêmement vigilants par rapport à la situation sanitaire et vous tiendrons régulièrement informés.

Soyez assurés, chers parents, de tout notre dévouement.

Mme Mortreux et toute l'équipe NDST